

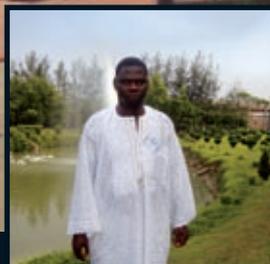
# afrrique agriculture

Magazine d'information sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt en Afrique

## À LA UNE

# Sénégal: bilan de la campagne agricole

PAGE 4



**L'ACTU  
DES FILIÈRES**

Veillée d'arme pour la relance  
du coton africain P. 24



**COUP DE  
PROJECTEUR**

Conclusions de l'atelier  
de Bamako P. 26



**CÔTÉ  
SALONS**

Vet 2011 : un événement  
planétaire P. 50

L 13103 - 380 - F: 4,00 € - RD



ISSN 0337 9515 - BIMESTRIEL - PRIX: FRANCE ET ZONE EUROPE: 4 € - ALGÉRIE: 200 DA - MAROC: 25 DH - TUNISIE: 4 DT - ZONE CFA: 1500 F CFA

# COUP DE PROJECTEUR

# Atelier de Bamako

## Des échanges fructueux

### AU SOMMAIRE

**27** ■ Conclusions de l'atelier d'échanges avec OP agricoles et rurales africaines du 25 au 27 novembre 2010 à Bamako

**32** ■ Portrait d'Élisabeth Atangana, première présidente de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles



### ● QUELQUES ADRESSES DE SITES :

- ▶ Réseau international FAR (formation agricole et rurale) : [www.far.agropolis.fr](http://www.far.agropolis.fr)
- ▶ Sur le centre fondé par Mme Atangana et qui a fait des émules en France : <http://chasaadd.org>
- ▶ Plate-forme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale : [www.propac.org](http://www.propac.org)
- ▶ Sur la PAFO (Pan African Farmers Organisations), voir le site de l'East African Farmers Federation : [www.eaffu.org](http://www.eaffu.org)



■ CONCLUSIONS DE L'ATELIER D'ÉCHANGES AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES ET RURALES AFRICAINES DU 25 AU 27 NOVEMBRE DERNIER À BAMAKO

# Bâtir une vision partagée de l'agriculteur de demain

Inviter les professionnels de l'agriculture et des métiers ruraux – paysans, agro-éleveurs, maraîchers, apiculteurs, artisans... – pour parler de leur place dans l'élaboration des politiques de formation destinées aux populations rurales est une grande première. C'est ce que vient de faire le réseau international FAR à Bamako au Mali du 25 au 27 novembre dernier.



**A**vec quinze membres du comité de pilotage et du secrétariat exécutif du réseau et une vingtaine d'observateurs et de personnalités d'organisations de coopération pour le développement dont l'AFD, qui appuyait l'événement, se sont réunis trente-cinq présidents et représentants d'organisations professionnelles (OP) agricoles et rurales provenant de 18 pays et de quatre faitières régionales : M<sup>me</sup> Élisabeth Atangana de la Propac pour l'Afrique centrale, M. Djibo Bagna du Roppa pour l'Afrique de l'ouest, M<sup>me</sup> Fatma Ben Rejeb, directrice d'Umagri pour l'Afrique du nord, et M. Jean de Dieu Ininahazwe, mandaté par le président de l'EAFV pour l'Afrique de l'est. Les interventions, notamment sur les besoins de formation, les stratégies de mise en place de dispositifs de formation et les différents rôles des OP, ont été systématiquement suivies de débats, parfois vifs mais toujours riches. C'est là bien le signe que la formation des jeunes pour prendre la relève des exploitations et la formation continue des producteurs sont désormais des préoccupations importantes pour tous. Ce sont d'ailleurs des défis majeurs pour le développement économique et social du continent car, faut-il le rappeler : l'agriculture est l'activité première pour les deux tiers de la population africaine et représente

un tiers de la richesse nationale mesurée par le produit intérieur brut (PIB) dans la plupart des pays subsahariens.

**« Il faut prendre le pouvoir ! »**

Les représentants des organisations paysannes, après avoir été reconnus comme des acteurs à part entière dans l'élaboration des politiques agricoles et de développement rural, et même s'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer leur rôle dans les instances de décision, ont affirmé haut et fort leur légitimité pour participer à l'élaboration des stratégies nationales de formation agricole et rurale. Mais, avant même cette volonté des participants à l'atelier d'être considérés comme des acteurs incontournables, se pose la question de leur propre reconnaissance. Ainsi, M. Bassaka Dao de la Confédération paysanne du Faso a pu dire : « *Le point de vue des paysans n'est jamais pris au sérieux* » ; et ajouter : « *La problématique ne se pose pas en termes de participation des organisations paysannes à l'élaboration des politiques mais en termes de reconnaissance.* » Pourtant, les espaces d'échange et de concertation existent bien à tous les niveaux : local, régional, national, à l'échelle des cinq sous-régions de l'Afrique et à l'échelle continentale depuis octobre 2010, comme l'a expliqué M<sup>me</sup> Atangana, présidente de la

© PHOTOS : DR

Pafo, plate-forme panafricaine des organisations de producteurs (voir son interview page 32). Leur constitution, sous forme d'associations, d'unions, de fédérations, etc., est le résultat d'un long processus d'échanges et de réflexions rendu possible par les États qui ont créé des lois et des cadres réglementaires encourageant les communautés à s'organiser pour se prendre en main dans les années 1980. Pourtant, la place des représentants des OP au côté de l'État et des autres partenaires du développement est encore à institutionnaliser pour que les producteurs puissent faire partie des instances d'élaboration et de décision des politiques tant de développement rural que de formation professionnelle. « *S'il y a un espace libre, il faut l'occuper, sinon il faut prendre le pouvoir* », a affirmé un autre responsable d'OP ! Il convient toutefois d'être conscient qu'il peut y avoir de grandes différences dans les OP existantes et que certaines, notamment celles imposées dans le cadre des coopératives lancées dans l'euphorie des interdépendances, puis dans celui du désengagement des États lors des plans d'ajustement structurels, sont faiblement représentatives de la base, une majorité des paysans des zones concernées les ignorant alors parfois, voire s'en méfiant...

## De quelle agriculture parlons-nous ?

Poser la question de la formation de masse des agriculteurs revient à poser en préalable la question du modèle de développement. La majorité des participants s'est



accordée sur l'agriculture familiale qui a nourri et continue à nourrir l'Afrique, contribuant donc à la stabilité sociale et politique des pays. On peut reprendre ici à bon escient la déclaration de 2004 faite à Pretoria par le forum préparatoire de la Pafo : un développement agricole favorable aux exploitations familiales permettra, *primo*, de garantir de manière durable l'alimentation, l'emploi et les revenus des paysans ; *secundo*, de fournir et d'ajouter de la valeur aux productions agricoles destinées à l'industrie ; *tertio*, de générer la cohésion sociale et la solidarité dans les campagnes ; *quarto*, de valoriser les savoir-faire traditionnels et les expériences innovantes ; et *quinto*, d'assurer un accès équitable aux ressources productives et une gestion durable des ressources naturelles. Il est d'ailleurs indispensable de préciser que les secteurs de l'agriculture familiale et de « l'agri-business » ne sont pas étanches et que le lien entre les deux doit être amélioré pour que les productions des exploitations familiales soient utilisées par les agro-industries et les industries agroalimentaires, ainsi que l'a rappelé M<sup>me</sup> Atangana. Mais il est clair pour les participants que les États ne peuvent pas livrer les pays à la production de « l'agri-business » car c'est l'agriculture familiale qui assure la sécurité alimentaire et qui crée des richesses. « *Chaque famille qui est capable de produire*

*arrive à se nourrir car elle ne peut pas tout acheter sur le marché. L'agriculture familiale est porteuse de solidarité et de justice sociale, de liberté de choix et de démocratie, et les paysans ont démontré qu'ils étaient capables d'innover, de s'adapter et de gérer leur environnement de façon durable.* » En résumé, toujours selon M<sup>me</sup> Atangana, « *il faut préserver l'agriculture familiale et la rendre plus entrepreneuriale* ».

## Les trois enjeux de la formation continue des producteurs, la formation initiale des jeunes et la formation des leaders

Les débats ont beaucoup tourné sur les dispositifs et les expériences de formation continue des agriculteurs, parfois dans un sens étroit d'acquisition de compétences uniquement techniques. À ce premier biais, quand on parle d'enseignement et d'éducation, s'est ajoutée l'obligation de se projeter dans l'avenir et de considérer la relève des leaders âgés. Pourtant, la formation initiale des jeunes est à considérer sous les deux angles de la reprise des exploitations des paysans vieillissants et de l'installation des jeunes ruraux dans des secteurs rentables et, *in fine*, de leur implication dans la définition des politiques de formation. La nécessité de la formation des leaders a aussi été un thème majeur, presque une antienne dans les discussions. C'est pourtant dans ce domaine que de nombreux programmes ont été financés à partir des années 1990 avec des résultats globalement médiocres quand les paysans à la base n'ont eux-mêmes pas été formés. Cela remet donc en cause la formation d'une élite paysanne qui risque de quitter l'agriculture dès qu'elle aura d'autres opportunités d'emploi. Ainsi, d'après Pierre Debouvry, socio-économiste et ancien expert de la Banque mondiale, « *la grande question reste donc d'engager une véritable formation professionnelle de base et de masse pour permettre aux producteurs de construire leurs propres organisations*



professionnelles appuyées sur des raisonnements entrepreneuriaux. Ils seront capables alors de contrôler ces structures, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui où l'on constate de multiples détournements ». Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la professionnalisation de l'agriculture en France, dans le troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle, a surtout et avant tout accompagné l'évolution du statut de « paysan » vers le métier d'« exploitant agricole ». Les programmes dits de « professionnalisation » n'incluaient pas la mise en place de structures professionnelles, à l'inverse de ce qui s'est très souvent passé en Afrique, car ces dernières étaient logiquement considérées comme l'étape suivante de la transformation de l'agriculture devenue possible quand les producteurs raisonnaient en termes de « gestion d'entreprise » et découvriraient l'intérêt de s'organiser.

#### **Quel financement de la formation ?**

Un autre niveau de réflexion reste à aborder : celui du lien entre les objectifs et les moyens. Quelle agriculture veut-on et quelle masse de producteurs former par rapport à quels enjeux ? Si les représentants des OP veulent jouer un rôle face à l'État et souhaitent une instance formelle de concertation, ils ont aussi à débattre sur la définition de l'exercice concret de leur rôle, notamment en ce qui concerne leur participation au financement de la formation, un problème évidemment crucial dans les pays qui ont peu de moyens... Le réseau FAR a d'ailleurs commandité deux études de l'organisation des dispositifs de formation et de leurs systèmes de financement au Bénin et à Madagascar (voir encadré). Il est important de pouvoir rendre compte, de « mesurer » l'ampleur des initiatives des associations, des organisations non gouvernementales, des projets divers et variés, etc. dans ce domaine, ainsi que des initiatives privées formelles et informelles pour savoir ce qui se fait en dehors du seul secteur public. En outre, il convient de bien connaître les rôles des différents acteurs intervenant dans chaque système de formation car, en pratique, une action de formation qui réussit est caractérisée par une concordance avérée entre les objectifs affichés, les acteurs impliqués, les moyens mis en œuvre et les instruments financiers institués. Enfin, insistons que si les systèmes de financement de la



## **SPECIALISTES DE LA NUTRITION ANIMALE**



### **Des produits pour toutes les espèces animales :**

- Prémix de Vitamines et d'Oligo-Éléments, de 0,25% à 3%
- Concentrés Protéiques de 5% à 25%
- Suppléments Nutritionnels liquides et poudres hydrosolubles (vitamines, oligo éléments, hépatos, réhydrants)

### **Assistance Technique :**

Formulations, études de Matières Premières, plans de prophylaxie, suivi d'élevage, analyses bio-chimiques...

### **Assistances technologiques :**

Etudes de projet d'installation d'usine.

## **NUTRISTAR INTERNATIONAL S.A.**

2, Avenue des Arpents – BP 80314 OSNY  
95526 CERGY-PONTOISE Cedex

Tel. : + 33 1 30 30 60 61 / Fax : + 33 1 30 30 60 62

Web Site : [www.nutristar.fr](http://www.nutristar.fr)

formation ont pour mission de fournir des ressources aux systèmes de formation nationaux, ils doivent aussi jouer un rôle central dans la réalisation des objectifs plus larges de la politique de formation nationale, et au final dans la promotion du développement économique et social.

## L'apport des OP dans une co-construction avec les États

Les OP ont prouvé qu'elles ont quelque chose à porter à partir de leur base et doivent se positionner comme des co-acteurs de la professionnalisation des apprenants. Elles peuvent contribuer lors des formations au développement des capacités professionnelles et de leadership des jeunes lors des périodes de stage ou d'alternance de la formation. Certaines, comme l'a indiqué M. Mohamed Hamzaoui de l'Association des apiculteurs de la Mitidja-Blida en Algé-



rie, montent leur propre formation et ont donc réfléchi sur les besoins techniques de leur profession.

Mais la formation professionnelle ne se limite pas, faut-il le rappeler, à des transferts de technologie et des appropriations de techniques. Pour être acteurs de leur propre développement, les producteurs doivent être capables d'identifier et d'analyser les évolutions de leur environnement (fertilité, climat, ressources génétiques, commercialisation...), de maîtriser les processus techniques de production, de raisonner le fonctionnement de l'exploitation familiale ainsi que d'exercer des responsabilités au sein

des organisations paysannes ou sociales.

Les OP doivent s'investir dans la professionnalisation des jeunes à travers la définition d'une politique de formation professionnelle. Cela suppose une réelle implication dans l'élaboration des contenus de la formation – ce qu'on appelle l'ingénierie de formation –, dans la gestion des structures de formations en étant membres des organes de gestion, et « last but not least » dans le financement de la formation. Il est d'ailleurs important que les leaders sachent structurer et diriger leurs organisations mais ils doivent également être soucieux de la préparation

de leurs adhérents, existants et potentiels.

La réflexion au sein des OP est donc indispensable. Elle doit permettre d'élaborer et de structurer une vision du développement des capacités des acteurs du monde rural. Cette vision doit être portée par les OP dans des espaces de concertation avec les pouvoirs publics et les autres acteurs du développement des territoires. C'est de ce dialogue que naîtra, par volonté affirmée de co-construction, une vision partagée de l'agriculteur de demain.

## La coopération sud-sud appelée

## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Le renforcement des capacités des acteurs est un élément déterminant du développement du secteur rural. Partenaires des États dans la définition et la réalisation de politiques de développement, l'implication des organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales s'impose également dans l'élaboration et la gestion partagée des politiques de formation pour les populations rurales. La formation professionnelle agricole vise deux publics : d'une part, les actifs du secteur agricole et des activités qui y sont liées au titre des formations continues ; d'autre part, les jeunes en tant que relève des générations précédentes ou amenés à exercer des métiers porteurs de développement économique et social dans le secteur agricole et rural au titre des formations initiales, techniques ou professionnelles. L'implication des organisations professionnelles porte sur la définition des politiques publiques de formation professionnelle agricole. Les OP doivent donc pouvoir s'impliquer dans la création, la rénovation, le pilotage, le financement, le suivi, l'évaluation des dispositifs de formation aux divers échelons de l'appareil (nationaux, décentralisés,

locaux...). Leur implication concerne notamment l'élaboration des référentiels des métiers et des formations et, en premier lieu, le référentiel du métier d'exploitant agricole. Ce travail de fond permettra d'affirmer l'identité de ce groupe d'acteurs et sa reconnaissance sociale. Le rôle des OP agricoles et rurales doit être renforcé. Il s'exerce en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés : états, collectivités, prestataires de services publics et privés... Les organisations professionnelles sont légitimement les vecteurs des préoccupations, des besoins, des demandes des populations qu'elles représentent. Elles sont porteuses des savoirs et réalités du monde rural et des types d'agriculture à développer dans les contextes en évolution. L'intervention de plus en plus importante des professionnels, avec des niveaux de participation de plus en plus importants, doit se concrétiser par :

- ▶ leur présence dans des organes de concertation et de décision,
- ▶ leur participation à la mise en œuvre et la gestion de formations,

- ▶ leurs interventions dans des séquences pédagogiques de formation, par exemple lors des stages pratiques de terrain,
- ▶ la prise en compte de la problématique d'insertion des jeunes et l'accompagnement dans leur nouveau métier, finalité de tout dispositif de formation professionnelle.

### Pour cela :

- ▶ Les organisations professionnelles et leurs partenaires doivent promouvoir et formaliser les métiers ruraux porteurs de croissance et d'emplois notamment celui d'exploitant agricole pour fixer les jeunes en milieu rural et le rajeunissement de la main-d'œuvre rurale.
- ▶ Le positionnement des professionnels au cœur de la formation doit s'accompagner d'un renforcement de leurs capacités et du développement d'une expertise dans les nouveaux rôles à confier à leurs organisations.
- ▶ Les voies de financements durables de la formation professionnelle sont à explorer et mettre en œuvre.

## L'APPUI À L'ÉMERGENCE du réseau national « FAR-MADA » à Madagascar

M<sup>me</sup> Francine Rasolofonirina, chef du service « Formation agricole et rurale » au Secrétariat général du ministère de l'Agriculture malgache, est membre du comité de pilotage du réseau international FAR. À ce titre, elle a participé à l'atelier d'échange avec les organisations professionnelles (OP) agricoles et rurales. Elle était d'ailleurs venue avec le président du Cercle départemental des agriculteurs de Manjakandriana (CDAM), qui fait partie d'un réseau regroupant des organisations régionales de producteurs, avec l'administrateur de la Fédération nationale de producteurs (Fifata) en charge du suivi des collèges agricoles, et avec la directrice de l'Accréditation et de l'assurance qualité au secrétariat d'État à l'Enseignement technique et la Formation professionnelle. Elle décrit ci-dessous l'apport du réseau international FAR dans l'émergence du réseau national malgache.

« D'abord, le réseau international FAR a contribué à la naissance du processus d'élaboration d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) à Madagascar. Je peux même aller jusqu'à dire qu'il a impulsé la dynamique. Ainsi, cette année, la participation de deux membres du réseau, dont le président du comité de pilotage et un membre du secrétariat exécutif, à l'atelier de concertation nationale sur la formation tenue à Antananarivo, en janvier, a suscité l'intérêt des acteurs de la formation agricole et rurale de Madagascar sur ce qui se fait dans les autres pays. Puis, en mai, l'organisation de la réunion du comité de pilotage du réseau international à Antsirabé, suivie d'une rencontre avec les représentants des grands groupes d'acteurs à Antananarivo, a permis d'enrichir les réflexions sur la rénovation des dispositifs de formation agricole. Deuxièmement, une étude a été commanditée par le réseau international FAR sur les dispositifs et les systèmes de financement de la formation professionnelle et technique agricole et rurale au second semestre 2010. Elle apporte un éclairage actuel assez complet, ce dont nous ne disposons pas, et ces résultats ont été intégrés dans le document « SNFAR » du ministère de l'Agriculture, actuellement à sa version finale, prête à être validée par les décideurs au niveau du gouvernement. Ce document a été préparé avec l'implication des grands groupes d'acteurs – les professionnels, les institutions, le secteur privé – et les partenaires techniques et financiers. En troisième lieu, pour préparer l'étape suivante, j'ai rencontré notamment en France des expertises mobilisables en vue de la mise en œuvre du programme de rénovation du dispositif de formation agricole et rurale à Madagascar. Enfin, je tiens à souligner que les participants malgaches à l'atelier sont tous d'accord de commencer à mutualiser des informations avec le réseau FAR, notamment en ce qui concerne l'évaluation et la normalisation de la formation des paysans, les expériences réussies en centre de formation et en milieu paysan. »

### de ses vœux...

M<sup>me</sup> Fatma Hezami, directrice de l'Umagri, la plus ancienne faitière régionale fondée en 1989, mais la dernière à avoir rejoint la plateforme panafricaine, a rappelé, à l'intention des bailleurs, que la frontière septentrionale du continent est la Méditerranée, pas le Sahel, et a appelé de ses vœux la coopération sud-sud. « Les économies des pays de l'Afrique du nord sont plus compétitives mais ce ne sont pas les agriculteurs qui pompent le pétrole et qui en bénéficient directement. Les producteurs nord-africains bataillent également pour avoir accès les uns aux financements disponibles, les autres à des programmes spécifiques de développement, a-t-elle dit. Il y a beaucoup de choses à faire en Afrique subsaharienne mais aussi en matière de mise à niveau de la formation agricole en Afrique du Nord et dans le domaine d'échange d'expériences. En effet, il y a énormément de similitudes que ce soit sociales ou productives au niveau du continent. Il y a une coopération sud-sud qui peut être fructifiée et mise à l'avantage des producteurs tant dans les pays de la même région qu'au niveau du continent. C'est un domaine qu'il conviendrait d'exploiter comme il faut avec les partenariats gouvernementaux et internationaux. » Le fait est



que la Tunisie et le Maroc sont engagés dans des programmes ambitieux de mise à niveau de leur dispositif de formation professionnelle et de l'emploi, y compris dans le secteur de l'agriculture. Les responsables de ces pays ont pris conscience de l'utilité de la mise en place de la formation par alternance dans les entreprises familiales afin de maintenir les jeunes « à la terre » pour leur garantir une bonne insertion professionnelle.

### Des espaces de concertation spécifiques pour la formation ?

M. Jacques Bono de la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles (PNOPPA) au Bénin, a émis l'idée que les réseaux nationaux FAR soient au service de la formation des agriculteurs. Il faut évidemment que des réseaux nationaux réfléchissant aux

des politiques de formation ne peut être effective que dans le cadre d'espace de concertation à caractère institutionnel dans lesquels le ministère public et les représentants de toutes les catégories d'acteurs pourront dialoguer et co-construire une vision commune de façon formelle.

Pour faire naître ce dialogue et cette vision commune, il apparaît nécessaire que soit impulsée et accompagnée dans les différents pays la création des réseaux nationaux comme lieux d'échanges, d'expériences, de débats, de construction d'argumentaire, bref d'expression libre.

Igor Besson, Montpellier  
SupAgro/Réseau FAR  
en coordination avec  
les membres du secrétariat  
exécutif du réseau FAR  
(igor.besson@supagro.inra.fr)

## Pour le sésame et autres petites graines, en semis manuel, attelé ou tracté

Visitez notre stand à l'EIMA de Bologne (Italie), du 10 au 14 novembre 2010 (Hall 33 - Stand C8B)

# Terradonis

JPH JP1 TP10RA JP6 TDR JAS

Tél : +33 5 46 35 28 28 E-mail : terradonis@ics-agri.com www.terradonis.com

# La modestie et la simplicité d'un parcours exceptionnel

M<sup>me</sup> Atangana, en sa qualité de présidente de la faïtière des organisations paysannes de l'Afrique centrale (Propac), était invitée à l'atelier international d'échanges « Organisations professionnelles et formation des populations agricoles et rurales » organisé par le réseau international FAR du 25 au 27 novembre 2010 à Bamako au Mali. Elle a notamment participé à la table ronde sur le rôle des organisations professionnelles et de la société civile dans la définition de politiques et stratégies nationales de formation agricole et rurale.

**Vous avez un parcours exceptionnel à la tête d'organisations paysannes africaines mais vous êtes d'abord une productrice et une formatrice, n'est-ce pas ?**

Oui, je fais de l'élevage depuis plus de trente ans sur une petite exploitation à 40 km au sud-est de Yaoundé dans la province du Centre du Cameroun, une zone de forêts humides avec un climat équatorial à deux saisons pluvieuses inégales : de l'élevage naisseur d'une centaine de porcs et de deux bandes de 1 000 poulets de chair par an, ainsi qu'un peu d'engraissement. J'ai aussi un programme de croisement qui me permet de diffuser des races locales améliorées de poulet. Enfin, je cultive quelques hectares de légumineuses et de bananiers.

J'ai fondé, en 1993, le Centre de formation professionnelle agricole et de coopération à Mfou à 20 km de Yaoundé. Ce centre, c'est la Chasaadd-M, ce qui signifie « Chaîne de solidarité et d'appui aux actions de développement durable de Mfou ». Nous y recevons des jeunes exploitants agricoles en formation par alternance, des agriculteurs et agricultrices en formation continue, des personnes déflatées de la fonction publique qui veulent s'installer en agriculture... La

Chasaadd-M est aussi une organisation paysanne de développement local intégré qui compte près de 700 membres avec des actions dans de nombreux domaines comme la santé communautaire, la promotion féminine, la microfinance, les banques de semences, le creusement de puits d'eau potables équipés de pompe, la commercialisation des produits agricoles, la préservation de l'environnement, et bien sûr la formation et l'échange de savoirs notamment des femmes et des jeunes.

Nos activités sont basées sur la connaissance mutuelle, le dialogue et le partage de l'idée que la population doit être au centre de tout développement durable. En 2000, j'ai été élue présidente de la CNOP-CAM, la « Concertation nationale des organisations paysannes du Cameroun », puis présidente de la Propac en 2005, la « Plate-forme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale ». Je viens d'être élue, fin octobre dernier, à la tête de la Pafu, la « Pan-African Farmers Organisation », en français la « Plateforme panafricaine des organisations paysannes ». Je suis également secrétaire générale depuis 2006 de la Plate-forme nationale des organisations professionnelles agro-sylvo-pastorales du Cameroun (Planopac).

**Quelle est la structure de la Chasaadd-M et quelles sont les formations proposées ?**

Nous avons une directrice, un chargé des affaires administratives et financières, quatre moniteurs permanents et un ouvrier qui s'occupe notamment de la porcherie et de la production de poulets de chair pour participer à l'autonomisation financière du centre. Nous utilisons l'expertise externe d'agronomes, d'agro-économistes, de techniciens agricoles, de spécialistes en environnement, etc. Nous avons formé à ce jour plus de 1 200 personnes dans des programmes allant de trois jours à trois mois selon les modules en formation continue : par exemple, le leadership, le réseautage, le genre, l'élaboration et la gestion de projet, la création-animation-gestion d'organisation, la planification stratégique... Nous organisons des formations sur des thématiques qui influencent la vie des producteurs comme le foncier, la sécurité alimentaire, l'accès au marché, l'intégration régionale... Nous proposons aussi des formations par alternance étalées sur deux ans et portant sur la gestion des exploitations, l'économie agraire, la gestion coopérative et le mutualisme, les questions de la citoyenneté... Plutôt à destination



## des politiques de formation agricole et rurale et dans leur mise en œuvre ?

Le rôle des organisations paysannes est fondamental et leur participation à la définition des politiques nationales de formation agricole est une nécessité dans la mesure où les OP portent les messages et les préoccupations de la base. Le rôle des OP est de capitaliser les expériences de « terrain » afin de partager les pratiques locales réussies entre les organisations d'une même région et entre régions, puis de les faire remonter au sein du pays et même au niveau régional et international. Selon moi, le travail à l'échelle du pays, au niveau national donc, est particulièrement important. Au Cameroun par exemple, les producteurs ont créé dans les années 1980-90 des espaces de discussion et de concertation dans le but d'identifier les besoins prioritaires en termes d'organisation et de structuration de certaines filières, d'achat d'intrants et de commercialisation de produits, de mobilisation de ressources humaines en interne, et bien évidemment de participation à la définition des stratégies et des politiques agricoles... De tels espaces permettent d'identifier les besoins réels des populations et de jouer le relais entre la base et les déci-

des paysans leaders, nous enseignons en partenariat avec des organisations paysannes la gestion des conflits et la médiation ainsi que l'analyse et l'élaboration des politiques agricoles. Enfin, nous recevons généralement à la journée les enfants de familles qui le souhaitent pour les familiariser avec le secteur agricole. Nous pensons qu'une synergie doit s'établir entre les diverses initiatives du développement dans la région pour permettre une complémentarité profitable au paysan qui doit en tout temps être au centre de son développement et de l'expertise locale qui peut contribuer à son autonomie et à l'amélioration des condi-

tions de vie. D'ailleurs, nous nous efforçons de repenser en permanence la valorisation de cette expertise endogène par le partage des responsabilités. Notre centre s'exprime désormais en termes de responsabilisation et de spécialisation progressive par des actions directes sur le terrain d'une part et des activités d'accompagnement ou soutien pédagogique et/ou logistique d'autre part, afin de permettre le développement d'autres ressources humaines et l'autonomie des structures au bout de deux ou trois ans d'accompagnement. Et nous avons du travail car il faut ajouter que le public ciblé est d'environ 400 000 habitants !

## Selon vous, quels rôles les organisations paysannes doivent-elles avoir dans la formulation

**Pour le niébé, arachide et autres grosses graines, en semis manuel, attelé ou tracté**

Visitez notre stand à l'EIMA de Bologne (Italie), du 10 au 14 novembre 2010 (Hall 33 - Stand C8B)

**Terradonis**

TP10RA TDR

Tél : +33 5 46 35 28 28 | E-mail : terradonis@ics-agri.com | www.terradonis.com

deurs qui sont constitués de nos États mais aussi souvent par les partenaires du développement et les bailleurs de fonds. Les OP doivent aussi garantir le transfert d'information, assurer la démultiplication des formations reçues au niveau de centres ou des programmes pour renforcer les capacités à la base : c'est un important rôle de restitution qu'il appartient aux leaders de jouer en permanence. En résumé, les OP sont de vastes gisements de connaissances et de savoir-faire qui devraient être valorisés par les pouvoirs publics et les acteurs du développement pour, ensemble, améliorer le secteur de la production agricole et contribuer au développement rural. Et les leaders des OP, en plus de savoir négocier au niveau national, doivent être à l'écoute tout en étant de bons pédagogues, ce qui exige leur formation.

## Comment entrevoyez-vous la participation de façon concrète et durable des organisations paysannes dans le domaine de la formation agricole et rurale ?

Nous voyons notre participation premièrement dans la création d'espaces permanents d'échange qui peuvent être institutionnalisés ou informels. En ce qui concerne les espaces institutionnalisés avec l'État, il est important que les OP soient impliquées dans la formulation des politiques de formation dans les projets, les programmes, les écoles et les centres d'enseignement technique et de formation professionnelle, que leurs représentants puissent faire partie des instances



d'élaboration et de décision des politiques. Il est aussi important que les paysans participent aux espaces d'échange tels que le réseau FAR, c'est-à-dire que les paysans soient membres du réseau FAR, participent au comité de pilotage ou encore au comité de suivi comme c'est mon cas. Cela permet l'expression de notre volonté et de nos besoins dans les diverses instances existantes, dans le sens d'apporter notre vision et une espèce de mutualisation des connaissances.

## Au Cameroun, la plateforme que vous présidez est-elle systématiquement impliquée dans la politique nationale de formation ?

J'enchaînerai justement avec le cas d'Afop au Cameroun qui est le « Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ». Ce programme financé par la coopération française dans le cadre du contrat de désengagement et de développement de l'État, le « C2D » dispose d'un comité de pilotage où l'on retrouve les représentants des organisations professionnelles. Au niveau des

comités de suivi et de choix des projets, on retrouve aussi des OP qui, étant sur le terrain, sont à même de dire ce qui se fait, qui le fait, si c'est accepté par les producteurs et si ça se déroule convenablement. Nous sommes donc actifs à divers niveaux de prises de décision. Il y a une évolution positive dans ce sens également avec le « Projet d'amélioration de la compétitivité agricole », qu'on appelle le programme Paca : l'État et la Banque mondiale ont impliqué les représentants et les membres des OP depuis le pilotage national jusqu'à la sélection des projets sur le terrain. L'implication des OP fait donc son chemin et nous insistons pour que les autres programmes prennent ces projets pour exemples car cela permet une véritable appropriation par les paysans non seulement des projets mais aussi de la mise en œuvre des politiques de développement dont ils sont eux-mêmes initiateurs et porteurs.

**Ce qui arrive souvent, c'est qu'on demande aux organisations paysannes de donner leur point de vue mais que les propositions finales n'en tiennent pas compte... Avez-vous déjà été**

## confrontée à une telle situation ?

Oui, mais je pense que cela relève aussi d'un manque de capacités de négociation de notre part ; c'est pour cela qu'il est important que nous continuions à renforcer la capacité des leaders. Cela implique en outre que les leaders âgés commencent à penser à leur relève, qu'ils prévoient la formation des jeunes paysans afin que ces derniers veillent à ce que leurs propositions soient véritablement prises en compte. Il y a enfin un besoin de plaider : on vous invite parfois quelques jours ou quelques heures seulement avant une réunion et cela ne laisse pas la possibilité de formuler des propositions par écrit. On donne donc des propositions orales et la formulation dépend de celui qui fait le rapport ! Il est donc important que l'on participe non seulement aux discussions mais également à l'élaboration des rapports pour que nos idées soient prises en compte et que la formulation finale, même si elle est améliorée, soit fidèle à la vision que nous avons présentée.

Propos recueillis le 26/11/2010 à Bamako par Igor Besson, Montpellier SupAgro/Réseau FAR, et Souleymane Traoré, Inter-réseaux-Développement rural.

**POUR FACILITER LES PROCÉDURES**

■ Nous rappelons expressément à nos lecteurs, abonnés et annonceurs, que tout achat d'espace publicitaire ou d'abonnements se négocie directement avec nos responsables, au siège d'ATC en France.

■ Tous les contrats relatifs à notre activité commerciale sont émis directement de France et visés par nos services.

■ Nous n'acceptons aucun paiement de quelque nature qu'il soit, à moins qu'il n'ait été fait à la suite d'un acte commercial approuvé directement par les responsables de nos publications ou de la société éditrice en France.

■ Les paiements doivent être adressés à notre siège social ou virés directement sur nos comptes bancaires.

■ Sont mandataires pour recevoir les paiements d'abonnements, la Sotupresse en Tunisie, la Sohepresse au Maroc et notre mandataire en Algérie CHVC/Expovet (voir nos bulletins d'abonnement).

## SOMMAIRE

### À LA UNE

P.4

## Sénégal : bilan de la campagne agricole 2010

■ Entre espoir et déception

■ El Sanoussi : perspectives 2011

### L'ACTU DES FILIÈRES

P.8

## Tunisie

■ Aviculture : aider le secteur à se redresser

■ La SSTMVA organise la 2<sup>e</sup> journée nationale avicole

## Maroc

■ L'industrie agroalimentaire : les atouts et les handicaps

■ 8<sup>e</sup> Journée technique sur la céréaliculture : Axiom, un soutien actif aux agriculteurs

## Algérie

■ Résultats agricoles 2010, plutôt positifs

■ Le 1<sup>er</sup> Symposium des sciences avicoles : pour la promotion de l'aviculture

■ Les 3<sup>es</sup> Journées d'épidémiologie animale : la production animale en ligne de mire

## Togo

■ La Chine amorce la transformation industrielle du manioc

## Afrique subsaharienne

■ Veillée d'arme pour la relance du coton africain

### COUP DE PROJECTEUR

P.26

## Atelier de Bamako : des échanges fructueux

■ Bâtir une vision partagée de l'agriculteur de demain

■ Portrait d'Élisabeth Atangana : la modestie et la simplicité d'un parcours exceptionnel

### INFOS PRATIQUES

P.36

■ Exportations agroalimentaires vers l'UE : le Maroc moins rapide que ses concurrents

■ Crise de l'approvisionnement en matières premières au Maroc

■ L'Union des vétérinaires arabes tiendra son congrès à Tunis

■ 2010 : tension extrême sur le lait

■ Industrie mondiale du karité : enfin l'alliance de tous les espoirs

■ Nigeria : espaces verts pour un meilleur élevage

■ Nigeria : des silos pour booster l'agriculture

■ Zoom sur la pêche en Afrique

### CÔTÉ SALONS

P.48

■ Partenariat Neovia et Nutrimix : un nouvel élan de notre activité au Maghreb

■ Vet 2011 : un événement planétaire

■ 24<sup>e</sup> Space : un Salon tonique au cœur de la dynamique mondiale de l'élevage

## ■ LE MOT DE LA RÉDACTION

2011 est là, déjà. «*Bien qu'on ait du cœur à l'ouvrage, l'art est long et le temps est court.*» Cette citation de Baudelaire correspond assez bien à notre réalité. Chaque année représente un nouveau défi avec son cortège d'événements et de sujets à traiter tous plus intéressants les uns que les autres. Chaque année est une gageure tant la couverture de l'actualité des filières agricoles en Afrique francophone réclame du temps et de l'énergie. Mais si tout devient possible c'est avant tout grâce aux efforts de nos équipes, en France et en Afrique.

# Le temps de la Terre et le temps des Hommes

Je voudrais à l'occasion de ce premier numéro de 2011 leur rendre hommage et les remercier pour le travail qu'ils accomplissent. C'est aussi l'occasion de remercier nos fidèles lecteurs. Cette revue est la vôtre et nous faisons tout pour être au plus près de vos enjeux et préoccupations. Dans ce premier numéro de l'année, nous partons au Sénégal où nous dressons un bilan de la campagne 2010 à travers les différentes régions du pays. Nous revenons également sur l'atelier d'échange de Bamako organisé par le réseau FAR. C'est l'occasion d'un entretien avec M<sup>me</sup> Élisabeth Atangana, première Présidente de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles. Vous avez aussi rendez-vous avec l'actualité (riche !) de l'ensemble des filières pour le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Toutes nos équipes se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2011 !



# afrrique agriculture

*L'outil indispensable  
aux décideurs  
des filières agricoles africaines.*

## Abonnez-vous !

*Retrouvez toute l'actualité  
du continent africain,  
Maghreb  
et Afrique Subsaharienne.*

- ✓ *L'actualité économique, technique et scientifique qui vous concerne : élevage, nutrition et santé animale, phytosanitaires, irrigation, agroalimentaire, produits d'exportation...*
- ✓ *Des outils d'aide à la décision qui vous permettront d'anticiper les événements et d'identifier les opportunités de marchés à l'échelle nationale et internationale.*
- ✓ *Un suivi des grands marchés de matières premières agricoles : café, cacao, coton, oléagineux, céréales, fruits tropicaux, hévéa, bois.*

**France : 22 €**

**Afrique : 15 €**



**6 numéros  
par an**

## Bulletin d'abonnement

À retourner rempli, signé et daté à :  
ATC - SERVICE ABONNEMENT - BP 90146 - 57004 METZ CEDEX 1 - FRANCE

**Oui**, je m'abonne pour un an à **Afrique Agriculture** et je recevrai 6 numéros par an.

France : 22 €  Autres pays : 15 €

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Société .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. .... Fax .....

Secteur d'activité ..... E-mail .....

Je règle :

- par chèque bancaire (à l'ordre d'ATC) en euros.
- par virement bancaire (nous contacter au 03 87 69 18 18)
- par mandat poste

Je souhaite recevoir une facture

**TARIFS EN DEVICES :**

- ALGÉRIE : 1490 Dinar Algérien
- MAROC : 168 Dirham
- TUNISIE : 29 Dinar Tunisien
- AFRIQUE SUBSAHARIENNE : 9850 FCFA

Date et signature obligatoire :

AFIAP1101